

C'est le printemps

Autor(en): **XX.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 17

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGEL
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Saint-François en 1875.

Ce n'est pas la première fois que le temple de St-François, dont on a tant parlé dernièrement, a mis en émoi les Lausannois. Nous voyons, par les journaux de 1875, qu'à cette époque déjà, l'état de vétusté et les lézardes découvertes dans les voûtes de cette antique construction du moyen-âge, furent l'objet de longues discussions au sein du Conseil communal et préoccupa vivement la population.

Le temple de St-François s'écroulera-t-il ou ne s'écroulera-t-il pas? Telle était la question que chacun se posait.

Voici les faits :

Nous vivions alors paisiblement dans notre bonne ville, nous nous promenions avec confiance sur les trottoirs qui longent le vieil édifice, et nous étions fiers de sa flèche, qui s'élançait avec hardiesse dans les airs.

Tout à coup, M. B. vint semer l'épouvante au milieu de nous par une révélation sinistre, publiée dans l'*Etafelle*, qui mettait en suspicion la solidité du temple. Dès lors, les piétons prirent le trottoir opposé, et les personnes qui avaient assisté au culte le dimanche précédent étaient tout étonnées d'être encore en vie.

Nous vîmes les pasteurs de Lausanne manifester aussi quelque inquiétude, non seulement pour leur personne, mais aussi pour leur auditoire, qui, déjà fort restreint dans les temples solides, allait disparaître complètement dans celui dont on annonçait le prochain effondrement.

Après M. B., M. l'architecte Assinare mit le comble à la panique par des arguments positifs, concluant qu'il fallait réparer, si possible, l'édifice « pour éviter une catastrophe d'un jour à l'autre. »

Et comme en ce temps-là, Lausanne semblait glisser vers le lac, que dans le voisinage de la gare des bâtiments avaient été endommagés ou démolis, que de nouvelles constructions avaient été suspendues, on disait : « C'est le même mouvement qui se communique au temple : on glisse à Mornex, on glisse à la gare, on glisse à Ste-Luce, et tout naturellement, on glisse à St-François!... »

Aussi, notre principale place devenait déserte; on ne traversait St-François que le plus rarement possible, les cochers de fiacre tremblaient sur leurs sièges, et les abonnés du coiffeur Betting faisaient un détour considérable pour aller à leur barbe. Il n'y avait que l'étranger ignorant le fait qui passait par là sans sourciller.

Le syndic de Lausanne s'émut.

Craignant de voir ses administrés chercher la sécurité sous d'autres cieus et de rester seul sur la brèche, il prit la plume et rassura son monde par une déclaration de M. Viollet-le-Duc, attestant « que les voûtes du temple, mal faites, n'étaient guère réparables; qu'il fallait restaurer et faire durer l'édifice autant qu'il ne menacerait pas sérieusement. »

M. le syndic ajoutait, du reste, qu'on avait apposé des cachets sur les fissures, afin de pouvoir constater les mouvements.

Ce qui revenait à dire : « Ça ne tombe pas, mais ça peut tomber. »

Sur ce, M. B. revint à la charge par une nouvelle lettre à l'*Etafelle*, appelant l'attention de l'autorité sur cette importante question. « Non seulement la voûte était en mouvement, disait-il, mais le mur du midi surplombait. »

De là, grand effroi à la *Grotte* et dans le voisinage.

Enfin, une nouvelle communication faite au même journal par M. D., ajoutait que depuis longtemps l'édifice menaçait ruine et qu'on entendait parfois des craquements. Il estimait donc, contrairement à l'opinion du syndic, qui aurait désiré que ces faits ne fussent pas rendus publics, que chaque citoyen a le droit de crier gare lorsqu'il voit une église qui va lui tomber dessus. Il demandait en outre la démolition de cette « vieille mesure ».

Et mille idées bizarres ou superstitieuses de se faire jour : Les uns prétendaient que les fissures s'étaient ouvertes à la voix du père Hyacinthe, qui aurait profané la chaire protestante; quelques-uns y voyaient l'influence du christianisme libéral, dont le but serait de tout démolir; d'autres, enfin, attribuaient tout le mal aux glissements de terrain, estimant que Lausanne était destinée à descendre.

En face de telles éventualités, les Lausannois ne crurent pouvoir faire mieux que de se tenir à distance, et d'attendre résolument leur sort sous l'égide de la Municipalité.

Chose curieuse, nous lisons dans le *Manuel historique de Lausanne et du Canton de Vaud*, publié en 1824, par l'architecte Recordon, cette remarque sur le temple de St-François :

Cet édifice n'est point isolé, ce qui le fait paraître bien moins imposant; du côté de la place deux petits bâtiments beaucoup plus modernes, et dont l'un sert de douane, lui sont adossés; mais ce qui nuit surtout à son effet, c'est une ancienne porte de ville appuyée à l'extérieur de son rond-point; cette porte aurait été abattue depuis longtemps si l'on n'avait pas craint de nuire à la solidité de l'église, qui d'ailleurs présente des lézardes menaçantes et de nombreuses marques de vétusté.

Il résulte de ces lignes que les lézardes, qui firent tant de bruit en 1875, et dont on se préoccupe encore aujourd'hui, avaient déjà été constatées en 1824! Ce ne fut donc que cinquante ans plus tard que l'autorité locale s'en aperçut!...

L. M.

C'est le printemps.

J'ai rencontré hier, à l'orée du bois de la Chandelard, du côté du moulin de Bettencu, un promeneur que je suppose avoir commis un crime. Il n'avait pas la mine d'un bandit, pourtant. Chapeau de haute forme, redingote, gilet blanc, gants puce et souliers vernis, telle était sa mise.

Que faisait-il le long de la forêt? Mystère. En me voyant, il s'arrêta, et nous échangeâmes quelques mots sur le temps, ce providentiel sujet de conversation des gens qui n'ont rien à se dire. La journée était radieuse. Lui n'avait pas

l'air de s'en douter. Le coucou qui chantait près de nous, les prairies qui verdissaient, les primevères, les pissenlits et les « taconets » qui mettaient des tons dorés au bord du sentier, le bourdonnement des premières abeilles dans l'air ensoleillé et parfumé, les bambins qui, accroupis dans l'herbe tendre, brouaient de la « saillotte », tout cela lui était indifférent.

— Le temps est passable, aujourd'hui, dit-il, mais n'est-il pas attristant de songer que dans deux mois les jours se remettront à décroître et nous ramèneront grand train à la saison glacée et triste?

C'est tout ce qu'il trouvait à dire devant cet admirable réveil de la nature. Et notez que mon promeneur était un homme jeune, plein de vie et de santé. Assurément, pour ne pas s'associer à la joie de vivre qui éclatait partout autour de nous, il devait avoir tué son père et sa mère. Car, vous me direz ce que vous voudrez, lorsqu'il y a quinze jours à peine que l'hiver nous a quittés — un hiver dont on ne voyait pas la fin —, lorsque de petits névés demeurent encore çà et là à l'ombre des forêts, il faut avoir la conscience horriblement chargée pour ne pas se sentir ragaillardir par les effluves printaniers. Affreux criminel, va! Ne pas comprendre que le printemps est une sorte de résurrection, pour nous aussi bien que pour la nature! Je ne l'ai pas étranglé, parce que j'aime mieux que ce soit lui qui prenne la place de Genton au pénitencier. Je me suis contenté de lui témoigner mon mépris en le laissant promener seul dans la campagne fleurie son âme insensible et sa tenue de salon.

Ils n'ont pas son tempérament figé, les citadins que leur labeur cloître à l'atelier ou au bureau six jours sur sept. Voyez-les, le dimanche, quitter la ville par bandes joyeuses, mêler leurs chants au concert de la nature et rentrer, un peu fatigués par cette première sortie, mais le cœur débordant d'ivresse et les mains pleines de fleurs! Les tout vieux, que leurs jambes ne portent plus guère, prennent leur bain de soleil et d'air léger à la fenêtre ou devant leur porte. Malgré les ans, eux aussi renaiscent. C'est le printemps. Sans trop se soucier de ce dicton : « En avril n'ôte pas un fil », la ménagère a serré les vêtements d'hiver, après les avoir saupoudrés de naphthaline, pour les garantir des teignes. Elle rafraîchit d'un ruban neuf les chapeaux de paille des enfants et administre de la « tisane dépurative » à toute la maisonnette. C'est le printemps!

Dans la rue passent des femmes aux toilettes claires, des jeunes gens qui sautillent plus qu'elles ne marchent. Leurs yeux ont l'éclat des premières fleurettes dans le gazon encore rare et sur leurs lèvres erre un sourire d'amour. En les voyant, les vieux garçons se sentent tout chose. Sous leur gilet de flanelle, quelque chose fait toc, toc. Ils se sont juré de ne jamais convoler. Mais ils songent bien à leur serment! C'est bête, en somme, de vivre seul, de n'avoir pas de bonne petite femme qui vous reprenne vos chemises, vous noue coquettement votre cravate et vous dise : « Mor

chéri, voici le moment de te purger. » Ils pensent à cela, les célibataires, et ils se disent : « Je me marierai cette année. »

C'est le printemps, le coquin de printemps.
XX.

Catissou.

Par JULES CLARETIE, de l'Académie française.

I.

Le brigadier, à cheval sur une chaise de paille, fumait sa pipe devant la gendarmerie de Pierre-Buffière. Doucement la fumée montait, régulière comme une haleine bleue, formait un cercle qui s'élargissait, tremblait et s'évaporait dans l'air tiède de ce soir de juillet.

Martial Tharaud en avait vu pas mal de ces cercles de fumée danser ainsi et se dissiper de même, au-dessus des bouches des canons. Maintenant, père de famille, avec des galons sur sa manche, il se reposait dans un jardinet limousin, et ne demandait rien au monde, pas même de passer maréchal de logis, parce qu'il lui faudrait peut-être aller à Eymoutiers, à Saint-Léonard ou à Limoges, et qu'il aimait son petit coin de Pierre-Buffière, ces roses qu'il avait greffées lui-même et cette glycine qui courait sur les murs blancs du logis encadrant de festons le drapeau tricolore en fer blanc pendant au-dessus de la porte. Le brigadier fumait sa pipe, suivant de l'œil, au loin, des gamins qui, sur un tas de terre, jouaient au *pique romme*, lançaient comme à la cible de longs clous de fer dans la butte, et il leur criait parfois : « Eh ! là-bas, mouchezons, prenez garde de vous percer les pieds ! » Puis il se retournait, jetant par-dessus son épaule, à travers la fenêtre ouverte, un coup d'œil à une femme, jeune encore, brune et jolie, qui allait et venait dans la cuisine où les casseroles luisaient comme de l'or rouge ; il lui souriait et disait, entre deux bouffées de tabac : « Sont-ils enragés, ces petits drôles ! »

La femme alors, bras nus, — de beaux bras blancs à demi couverts d'une pâte de farine, — s'avancait sur l'appui de la fenêtre, penchait du côté des gamins sa figure énergique et gaie, que le feu du fourneau rendait toute rose et, regardant à son tour les enfants qui lançaient, à la volée, leurs bouts de fer :

— Bah ! il n'y a pas de danger ! Et puis ça les rend adroits et braves !

— Et ça leur donnera de l'appétit pour ton *clafoutis*, Catissou !

Le *clafoutis*, plat limousin, aussi massif que l'épaisse soupe aux choux du pays, cuisait déjà dans le four, avec ses cerises noires encastrées dans la farine délayée d'eau, comme des briques dans du plâtre.

— Va-t-il bien, le *clafoutis* ? demanda encore le brigadier.

Et Catissou haussa les épaules comme pour répondre à son homme : « Est-ce que ta ménagère a l'habitude de manquer ses pâtisseries ?... Es-tu bête ! »

« Une bonne femme », nous disait, un moment après Martial Tharaud, comme nous passions en le saluant.

Il était en humeur de jaser.

— Oui, oui (il devenait bavard lorsqu'il parlait de Catissou), une bonne femme et une rude femme que ma femme ! On ne croirait point, n'est-ce pas, en la voyant moucher ses marmots (nous avons trois petits, des garçons, voyez-moi ça, là-bas), — on ne croirait pas, lorsqu'elle fait bouillir le pot-au-feu, qu'elle a été saltimbanque, dans les foires ! C'est pourtant vrai. — Oh ! toute une histoire ! Voilà ce que c'est :

« Il y a dix ans de ça, — je venais de quitter les chasseurs et d'entrer dans la gendarmerie, à Limoges, et ça m'allait, parce que je suis du pays, — l'adjudant nous dit, un matin, qu'il y avait une fameuse prise à faire. Un pauvre brave homme, le père Coussac, maître maçon, avait été assassiné, chez lui, faubourg Montmailler, sans qu'on pût savoir qui avait fait le coup. C'était septembre et nous devions aller en correspondance et battre les chemins à cause des chasseurs sans port d'armes. L'adjudant, M. Boudet, qui a passé capitaine maintenant, recommandait au maréchal des logis, qui est pour le moment adjudant du trésorier avec la croix en plus, s'il vous plaît, — il recommandait donc, l'adjudant, aux brigadiers et aux hommes de

redoubler de vigilance, comme qui dirait d'ouvrir l'œil, et si l'on rencontrait, sous des châtaigniers ou le long des routes des visages suspects, — enfin douteux, quoi ! — de les cueillir sans hésiter et de les mener à qui de droit.

» L'arrondissement entier était prévenu, on avait expédié l'ordre à Châteauneuf, à Ambazac, à Saint-Sulpice-Laurière, partout, jusqu'à Rochechouart et à Bellac. Pour mieux parler, tout le département était sur pied ! Bon.

» C'est très joli de vous dire comme ça : — Vous allez arrêter les individus qui auront mauvaise mine. Il ne faut pas trop s'y fier, aux mauvaises mines. Il y a des mauvaises mines qui sont de très braves gens. C'est vrai ! J'ai connu un quidam, moi, qu'on aurait pour le moins guillotiné ou, à défaut de la chose, envoyé aux galères sur sa mine ; eh bien, c'était un homme à qui, dans toute autre circonstance, on aurait donné le prix Monthyon. Parfaitement. Il nourrissait un tas de gens, distribuait aux pauvres tout ce qu'il avait. Un saint, ma parole d'honneur, et avec ça la tête d'un forçat. Tandis que d'autres, on leur donnerait le bon Dieu sans confession, et c'est quelquefois des êtres, ma parole, à leur passer les menottes tout de suite.

» Mais on nous disait d'arrêter. Bien. Nos arrêts. Nous avons arrêté comme ça de ces Lorrains, vous savez, qui viennent à Sauviat ou à Saint-Yrieix acheter de la porcelaine ; nous avons arrêté des colporteurs, des vieux, des mendiants jaunis comme leur bissac, jusqu'à des idiots qui rôdaient sans savoir, dans le pays. Pas un n'était capable d'avoir seulement donné une chiquenaude au père Coussac.

» Avec tout cela le temps passait et l'on ne mettait guère la main sur l'assassin du faubourg Montmailler.

» C'est que ce n'était pas commode, il faut tout dire, de savoir qui avait tué le maître maçon. On n'avait pas beaucoup d'indices. C'était une affaire à n'y voir goutte. Un jour, voilà que j'étais à la gendarmerie, en train d'étriller mon cheval, quand une belle fille, avec des yeux noirs comme des mûres et des lèvres rouges comme des fraises, arrive vers moi et me dit :

» Eh bien ! à la fin des fins, a-t-on des nouvelles de l'assassin ? Je suis la fille de Léonard Coussac !

» Ça me fit quelque chose d'entendre ça ! Elle avait parlé avec une énergie, sapristi, et un feu dans ses diables de prunelles, avec une colère telle, que je me sentis comme honteux de n'avoir pas encore pris au collet la canaille qui avait tué le père de cette enfant-là ! Alors, pour m'excuser, je tâchais de lui expliquer comme quoi ce n'était pas notre faute aussi et que nous n'avions pas de grands renseignements sur l'assassin et ci et ça ; — mais elle me regardait si carrément, là, dans les yeux, que je sentais que je m'embrouillais et que, tout à coup, je lui dis comme ça :

» — Enfin, quoi, mademoiselle, il faudrait me faire casser une patte pour vous l'arrêter, ce coquin-là, eh bien ! vrai, je risquerais une jambe ou un bras !

» Et c'était vrai ce que je disais là. Et ce n'était peut-être pas le... la... le devoir professionnel, comme on dit, qui me faisait parler... c'était ces satanés yeux noirs qui flambaient... qui flambaient.

» — Seulement, je dis, il faudrait un indice !

» — Un indice ?

» Et alors elle haussa les épaules :

» — Eh bien, dit-elle, et la main, est-ce que ce n'est pas un indice ?

» — La main ? Quelle main ?

» Alors voilà Catherine Coussac, — elle s'appelait Catherine, — Catissou, en poais de chez nous, — qui me raconte une histoire... l'histoire du crime... une histoire qui me fit passer, je l'avoue, un petit froid sur la peau. C'était un soir de septembre, chaud comme un jour d'été, que le pauvre bonhomme Coussac... Il avait chez lui, faubourg Montmailler, l'argent que lui avait laissé, en partant pour Guéret, M. Sabourdy, l'entrepreneur, son patron. — Avec ça une dizaine de mille francs. — Coussac devait faire la paie des maçons et solder deux traites ; une du plâtrier et l'autre du marchand de bois, qui tombaient trois ou quatre jours après, comme qui dirait le lundi. Et l'on était au samedi. La paie faite, le maître maçon était rentré chez lui, content, avec un appétit de cheval qui a bien gagné son avoine. Il avait mangé sa *bréjéaude*, la soupe aux choux et des *gogues*, — vous savez, des espèces de boudins, — et, après le repas, la grand'mère

Coussac, un peu fatiguée était montée se coucher (Mme Coussac, la mère de Catherine, avait... pris le chemin que nous prendrons tous... l'année précédente), le père Léonard et sa fille Catissou restaient seuls dans la pièce du bas, — près de l'armoire où était l'argent, — lui, lisant l'*Almanach limousin* qui venait de paraître chez Ducourtieux, elle, tricotant un bas de laine.

» Il faut vous dire que le logis de Coussac donne sur le jardin, derrière la maison ; il y a une fenêtre à hauteur d'homme, qu'on fermait à volets, tous les soirs, et que ce soir-là, le brave homme, qui avait un peu chaud, laissait exprès entr'ouverte. Il lisait donc sous l'abat-jour d'une petite lampe et Catissou l'entendait tourner et retourner les pages de l'*almanach*. Elle m'a souvent dit qu'elle se sentait, tout en travaillant machinalement, un peu assoupie par ce bruit de papier, presque régulier, et par le tic tac de la pendule — et voilà, tout à coup, que, levant la tête de dessus son ouvrage pour voir, en baillant un peu, s'il n'était pas temps d'aller dormir, elle vit, — elle crût d'abord qu'elle se trompait, qu'elle avait le cauchemar, — elle vit, entre les battants des volets, passer, se glisser, doucement, doucement, une main... une grosse main... mais une main étonnante... une main large, épaisse, avec quelque chose d'effrayant, quelque chose que Catissou remarqua tout de suite, une main dont les quatre doigts, presque aussi gros que le pouce, étaient tous égaux, tous de même taille, tous terminés comme si on avait tiré une ligne pour les couper. Et ils n'étaient pas coupés, ces doigts : ils avaient des ongles comme les doigts de tout le monde, seulement ils se terminaient comme ça, alignés affreusement, et, — c'est le mot du docteur Bouteilleux qui les a vus depuis — spatulés... oui, c'est bien ça : spa-tu-lés... ce qui veut dire en forme de spatule...

» Et elle se glissait, je vous l'ai dit, le long des volets, cette affreuse main, comme une grosse araignée accrochée là avec ses pattes, et elle cherchait évidemment à pousser le volet sans faire de bruit. Elle restait même là maintenant presque immobile, comme si l'homme à qui appartenait cette main devinait, voyant que Catissou regardait.

» Un moment, Catherine crut qu'elle avait la berlue, que la lumière de la lampe lui avait trop tapé sur les prunelles et lui faisait voir quelque tache rouge ou noire, comme lorsqu'on a trop regardé le soleil. Elle les ouvrait, ses yeux, très effrayés, et, la main s'avancant glissant sur le bois, — avec ses énormes doigts égaux, — Catissou alors, ne pouvant plus douter, voulut crier, mais elle se sentit le cou aussi serré que si cette grosse main l'eût étranglée. Elle ne trouvait pas un son dans sa gorge, pas un. Elle se leva, étendit le bras vers Coussac et, secouant son père par sa manche, elle lui montra, du côté de la fenêtre, la terrible main qui semblait grossir encore plus et qui venait... Mais au moment même où le vieux Coussac, se retournant, allait, lui aussi, apercevoir cette main, le volet, poussé brusquement et la fenêtre ouverte très vite, se trouvaient s'ouvrir la porte de la salle du bas, un courant d'air s'engouffrait là, et la lampe, après avoir jeté au plafond un filet de flamme et de fumée, s'éteignit net, laissant Catherine et son père là... dans la nuit. (A suivre.)

Les tireurs du bon vieux temps.

Les abbayes de Lutry. — Lutry et les gris. — Les armes de l'époque. — Le premier tir fédéral.

III.

Si nous ne faisons erreur, Lutry a trois abbayes, mais la plus ancienne est celle dite des *gris*, qui a lieu en mai. Elle était ainsi appelée parce que, d'après le règlement, il fallait assister à la parade et au tir avec un habit gris de fer. Cette abbaye fut fondée le 7 juin 1736, avec l'autorisation de LL. EE. de Berne.

Le tir au *Papegay*, à Lutry, date aussi de la domination bernoise et s'y pratiqua beaucoup plus longtemps que dans les autres localités du Pays de Vaud. La dernière fête eut lieu le 3 mai 1824.

Les franchises seigneuriales accordées au roi de la fête étaient depuis longtemps éteintes que les *Lutériens* tiraient encore leur Papegay. Ces franchises, valables pour une année,